

Problèmes dans l'agriculture: parlons-en!

La médiation fait son chemin comme l'outil de résolution des conflits sans passer par la case tribunal. Outre les affaires de divorce ou les relations de mauvais voisinage, elle fait son entrée dans le monde agricole avec un réseau privé et un projet-pilote de l'Union suisse des paysans.

ici, il y a une ferme. Mais aussi des chambres d'hôtes. Il y a les parents qui arrivent à la retraite, mais le père qui ne veut pas tout lâcher. Il y a un fils qui travaille sur l'exploitation et deux autres enfants qui vivent en dehors.

Là, c'est une épouse d'agriculteur qui n'en peut plus de vivre sous le même toit que ses beaux-parents avec qui le dialogue est rompu. Alors que son mari se retrouve pris en étau entre eux.



«A l'époque, en cas de conflit, on en parlait au curé ou au pasteur.»

Franziska Feller, initiatrice du réseau Hofkonflikt

catés, outre les services et associations du monde rural, une initiative privée, le Réseau de médiation dans l'espace rural, vient de se constituer en Suisse romande. Ils sont six professionnels. Il s'agit en fait d'une extension du réseau alémanique Hofkonflikt lancé à Berne il y a deux ans par Franziska Feller. A l'origine de sa démarche, un constat fami-

lial: «Mon grand-père avait une ferme, et c'était beaucoup de conflits entre les générations, les frères et les sœurs, explique-t-elle. A l'époque, pour résoudre ces problèmes, il n'existait rien. La médiation est pour moi l'outil idéal.» Prenant exemple sur ce qui se faisait en Autriche, la spécialiste s'est lancée.

Lorsque vies familiale et professionnelle se mêlent

Dans le même temps, l'Union suisse des paysans et la Chambre suisse de médiation commerciale vient d'initier un service-pilote de médiation au niveau national. Si, de part et d'autre, on cible tout particulièrement les familles paysannes, c'est que leurs vies restent peu ordinaires: chez elles, tout le monde habite et travaille ensemble. «Outre les 300 000 PME que compte le pays, on dénombre 56 000 exploitations agricoles gérées à 90% par des familles, relève Christiane Brem Kponton, médiatrice au Réseau de médiation dans l'espace rural, côté romand. Tous les domaines de leur vie sont imbriqués: vie professionnelle, familiale, financière, immobilière. Et chacun des membres de la famille porte plusieurs casquettes: le chef n'est pas seulement un patron mais aussi un fils, un mari... Ce qui décuple le potentiel de conflits. Du coup, quand il y a un problème, non seulement les relations en pâtissent, mais aussi le travail et les finances. L'existence de toute la famille est bouleversée.»

Ces dernières années, la pression se fait plus forte sur l'agriculture. Une

ferme ne se gère plus comme à l'époque. Il y a davantage de travail administratif. «A l'époque, le père, chef de la famille mais aussi de l'exploitation, décidait de tout. En cas de conflit, on allait en parler au curé ou au pasteur. Mais le plus souvent, on ne disait rien. C'est encore vrai chez les agriculteurs d'aujourd'hui qui n'aiment pas que leurs problèmes se sachent. Résultat: des situations bloquées. Et le conflit peut émerger par le biais de maladies. C'est pour ça qu'il est très important de se mettre à table tous ensemble pour parler. Le premier pas, c'est le plus difficile», souligne Franziska Feller.

Nouvelle donne avec l'évolution du rôle de la femme

«La grande révolution dans le monde agricole d'aujourd'hui, ce sont les femmes qui travaillent à l'extérieur, qui épousent des agriculteurs mais qui ont fait des études, qui ont un autre métier et souhaitent le garder, note de son côté Sylvia Amaudruz, présidente de l'Association des femmes paysannes vaudoises. Le système de la famille paysanne n'est plus identique à celui d'il y a dix ou quinze ans.» La place des femmes dans l'agriculture redistribue les rôles dans la famille, car elles ont plus de pouvoir. «La séparation dans le couple est aussi davantage un sujet de discussion puisque ce n'est plus un problème pour la femme de trouver du travail à l'extérieur», précise Franziska Feller.

Vivre plusieurs générations sous le même toit ne va plus de soi non plus



Plus d'aide pour les femmes

Un coup de fil n'est pas si facile: à l'écoute des familles rurales en difficulté, il y avait Le Déclic. Une ligne téléphonique style la Main tendue lancée en 2005 à l'intention des familles paysannes. Une dizaine de personnes bénévoles, issues elles-mêmes du milieu agricole, assuraient les permanences. Mais ce service sera bientôt abandonné. **Pas évident de dévoiler son problème par téléphone, à des personnes du même milieu qui plus est.** «Le Déclic ne fonctionne pas. Les heures d'ouverture de la permanence sont trop limitées et les

problèmes tellement complexes qu'on ne peut pas les résoudre par téléphone. **Nous sommes en train de chercher une autre manière de faire**», analyse Christine Bühler, présidente de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales.

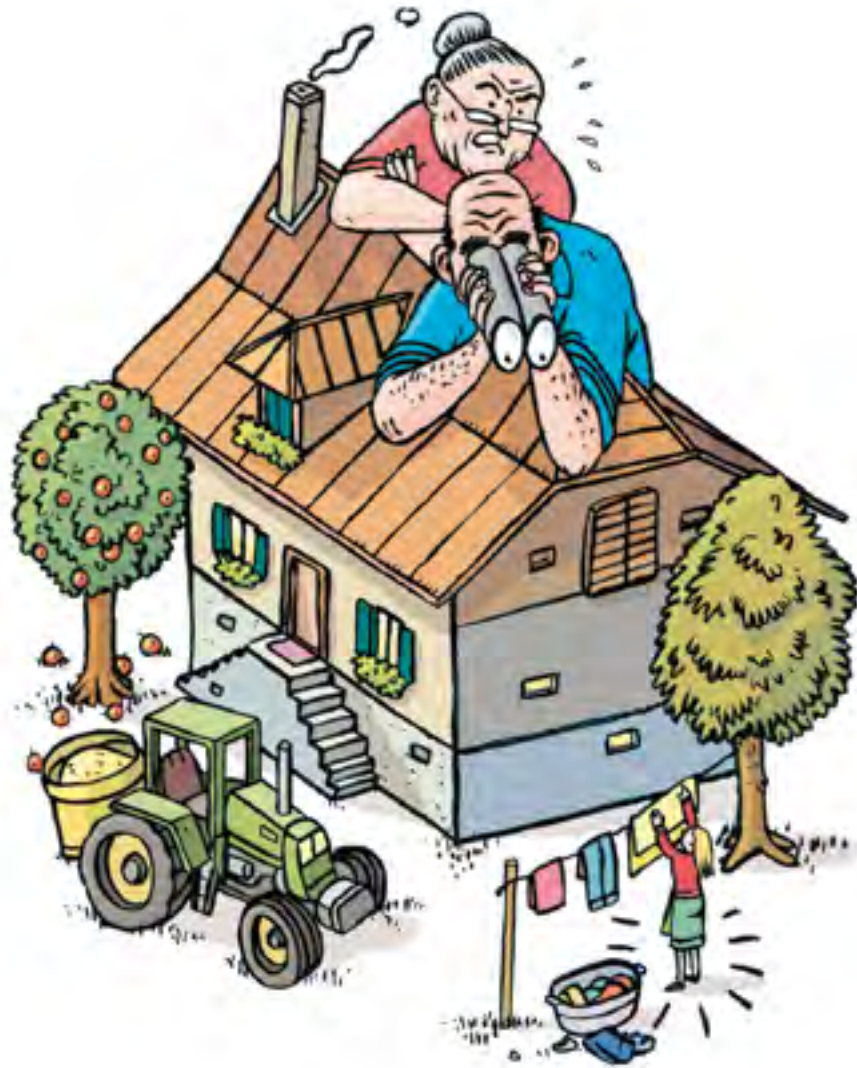
Pour les femmes paysannes, il manque énormément d'informations, de moyens de savoir où s'adresser pour tel ou tel problème. «C'est un sujet qui vient d'être discuté à la conférence des présidentes des paysannes suisses. La question reste ou-

verte», pointe Sylvia Amaudruz, présidente de l'Association des femmes paysannes vaudoises.

Un fascicule vient par ailleurs de sortir sur les droits de la femme paysanne, **lui indiquant ce qu'elle doit faire et où elle peut s'adresser pour se protéger.** Selon une enquête conduite en 2012 par l'Office fédéral de l'agriculture sur 820 paysannes, elles sont 28% à contribuer pour plus d'un quart au revenu total de l'exploitation par une activité extérieure. La plupart des femmes d'agriculteurs sont en outre mal

informées sur leur statut juridique dans l'exploitation et peu préoccupées de leur faible couverture sociale. Quelque 80% se constituent leur propre couverture sociale. Mais quand on sait que cela repose la plupart du temps sur une activité à temps partiel, elle n'atteint pas des sommets. **Pour autant, 51% des femmes interrogées se déclarent satisfaites de leur vie.**

Plus d'infos:
www.conflict-rural.ch
www.paysannesvaudoises.ch
www.sbv-usp.ch



avec des parents et beaux-parents très proches et dépendant les uns des autres. «On se rend compte aujourd'hui plus qu'avant que certains problèmes sont plutôt psychologiques et donc qu'une médiation est plus efficace qu'une consultation professionnelle», constate Sandra Helfenstein, porte-parole de l'Union suisse des paysans. Dont le projet-pilote, lancé conjointement avec la Chambre suisse de médiation commerciale, «s'avère particulièrement opportun en cas de relations personnelles difficiles comme au sein d'une famille et lorsque le litige porte sur des sommes d'argent considérables ou qu'il risque de déboucher sur une longue procédure.»

La médiation s'attaque volontiers aussi aux divorces difficiles, aux problèmes de successions, de collaboration inter-entreprises, de litiges avec les voisins, de fermage, d'alpages partagés entre plusieurs familles. Les Stöcklis sont également des sujets qui peuvent se



«La médiation permet de donner un cadre de discussion.»

Christiane Brem Kponton, médiatrice

discussions pour résoudre des challenges qui se présentent à la famille à des moments-clés», résume Christiane Brem Kponton. Utile, certes, mais encore faut-il que les gens soient d'accord de discuter, estime Sylvia Amaudruz. Ce que reconnaissent volontiers les médiatrices. «Notre avantage, c'est de venir de l'extérieur. Nous sommes neutres,

révéler sources de conflits: ces maisons construites sur le terrain de la ferme pour les parents quand ils prennent leur retraite. Avec les questions: quand faire le changement d'habitation et quel montant fixer pour le loyer?

En bref, «la médiation permet de donner un cadre aux

sans intérêts dans les affaires, pour un accompagnement confidentiel dans les processus. Et c'est important, parce que le monde paysan suisse est bien organisé, avec plein de services, d'associations, de conseillers, mais tout le monde s'y connaît.»

Un regard extérieur qui ouvre d'autres perspectives

Quelles solutions apporte la médiation? «Rien que le fait de venir de l'extérieur décoince souvent les situations: ça ouvre des perspectives. Mais nous ne donnons pas les solutions: ce sont eux qui les trouvent. Nous faisons prendre conscience aux divers partenaires de leurs rôles, de leurs responsabilités. Nous avons une bonne sensibilité pour les problématiques du monde rural. Mais il n'est pas primordial qu'on sache comment élever une vache. Souvent le système ne fonctionne plus parce qu'il y a des blessures personnelles. On veut plus de respect, un merci pour le travail», détaille Franziska Feller.

Et si ça ne marche pas? «Il y a toujours quelque chose qui se passe dans une médiation, parce qu'on se parle! Et parce que c'est un processus qui implique tout le monde», répond la médiatrice. Qui intervient souvent avec un collègue masculin dans les familles, pour favoriser la communication et la confiance.

La médiation: un investissement pour l'avenir

«Naturellement, beaucoup de familles fonctionnent très bien», admet-elle. Pour les autres, mieux vaut intervenir avant que le problème ne soit trop grave. «Selon mon expérience, les familles demandent de l'aide trop tard. C'est toujours un tabou, appuie Christine Bühler, présidente de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales. La médiation est selon moi la seule solution à long terme. Ce n'est pas un déshonneur d'y avoir recours, mais un investissement pour l'avenir.»

Selon un sondage de l'Office fédéral de l'agriculture, à la question: «Est-ce que la succession est assurée au sein de la famille?», la plupart des familles n'ont pas encore réfléchi. «Et pourtant, il faut s'y prendre assez tôt, parce que ce que vont faire les parents à la retraite et où ils vont vivre ne peut pas se décider en un jour, insiste Franziska Feller. Des familles nous consultent cinq ans ou huit ans après la succession avec des parents, toujours en forme, qui ne veulent pas lâcher et les jeunes qui veulent travailler seuls...»

Texte: Isabelle Kottelat